

E DUCATION

P HYSIQUE

et

S PORTIVE



Enseignement

Commun

EPS



Programmation des activités sportives

4 champs d'apprentissage dans la continuité du collège

- ▶ CHAMPS 1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.

Course de demi-fond, natation de course

- ▶ CHAMPS 2 : Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains.

Natation de sauvetage

- ▶ CHAMPS 3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée.

Acrosport, chorégraphie collective, arts du cirque

- ▶ CHAMPS 4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou inter-individuel pour gagner.

Basket-ball, volley-ball, badminton

1 champs d'apprentissage spécifique au lycée

- ▶ CHAMPS 5 : Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.

Musculation

Organisation par niveau de classe

3 activités par année scolaire, dans 3 champs d'apprentissage différents, soit 1 activité par trimestre en cours hebdomadaire de 2h.

- Seconde Champs 2, 3 (activités artistiques) et 5
- Première Champs 1, 3 (activités gymniques) et 4
- Terminale Champs 1, 3, 4, 5

Pour cette année d'examen, les élèves choisissent un « menu » de 3 activités non dissociables

Note de bac : la moyenne des 3 activités, passées sur convocation par trimestre

Soutien natation

- Recensement des élèves « non nageurs » dans le dossier d'inscription en Seconde
- Ventilation de ces élèves dans les 5 à 6 classes qui bénéficieront d'un soutien : ils seront encadrés par un autre enseignant d'EPS, en parallèle de leur classe

Des infrastructures de proximité

Dans le lycée

Une piste d'athlétisme de 250m



Des infrastructures de proximité

Dans le lycée

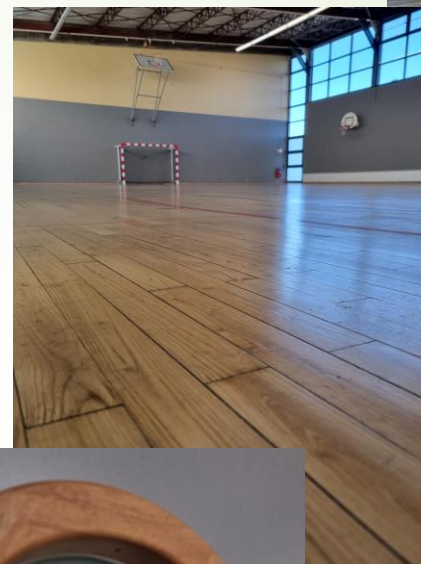
Un gymnase rénové et agrandi (livré rentrée 2021) :



Des infrastructures de proximité

Gymnase du lycée :

- Une salle multisport type C
- Une salle spécifique de musculation
- Un pôle médical pour les sections et pôles sportifs



Des infrastructures de proximité



Aux alentours du lycée

- Un terrain synthétique (livré rentrée 2020)
- Une piste de course (circulaire de 400m)
- 2 gymnases municipaux à 10-15mn de marche
- 1 piscine municipale à 20mn : transport en autocar

Option

EPS



L'option EPS : objectifs

Prolonger les objectifs généraux de l'enseignement commun,
par l'engagement régulier de l'élève dans des pratiques physiques diversifiées et
par l'apport de connaissances variées.

- développer une culture corporelle par l'approfondissement ou la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques ;
- faire réfléchir les élèves sur leur propre activité physique à partir de thèmes d'étude ;
- contribuer à ancrer la pratique physique dans des habitudes de vie favorables à la santé et au bien-être ;
- faire comprendre que les Activités Physiques Sportives et Artistiques occupent une place importante dans la société.

L'option EPS en pratique

2 activités par année scolaire,

3h hebdomadaires en plus de l'EPS du tronc commun, soit 2 cours de 1h30.

- Seconde Lutte, Handball ; Thèmes d'étude « santé » et « entraînement »
- Première Natation de sauvetage, Handball ; Thèmes d'étude « inclusion » et « spectacle »
- Terminale Step, Handball ; Thèmes d'étude « santé », « entraînement » et « égalité homme-femme »

Profil des élèves

- Elèves intéressés par une culture sportive polyvalente :
 - chaque sport est obligatoire et induit la même implication et le même sérieux
- Elèves prêts à s'investir dans l'association sportive (licence obligatoire) dans 1 ou plusieurs rôles

ASSOCIATION

SPORTIVE



Une licence multi-activités

Handball, futsal, badminton, danse, fitness, musculation, « CrossFit », natation, raid multisport, cross-country...

3 manières de s'y investir

- ▶ Sportif !
- ▶ « Jeune officiel » : arbitrage, coaching
- ▶ « jeune dirigeant » : reporter, membre du bureau...



3 manières d'y faire du sport

- ▶ Compétitif, avec qualification jusqu'au championnat de France
- ▶ Loisir
- ▶ Évènementiel

3 types de créneaux

- ▶ Le midi durant la pause méridienne
- ▶ Le soir après les cours (18h), pas seulement pour les internes
- ▶ Le mercredi après-midi



Le tournoi « Pernelle MARCON »

Un tournoi de volley-ball interclasses à but caritatif pour Handicap 2000





Nous suivre :
 « L'envolée sportive »

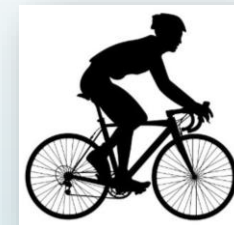



SECTIONS

SPORTIVES

et

PÔLES



Les structures sportives



Toute structure sportive exige un partenariat avec une fédération sportive nationale ou avec des structures déconcentrées.

Les structures sportives

Qu'est-ce qu'une SECTION SPORTIVE ?

- Les sections sportives scolaires donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées.
- Au lycée :
 - Section sportive football féminin
 - Section sportive football masculin
 - Section sportive natation
 - Section sportive cyclisme

Qu'est-ce qu'un PÔLE ?

- Le Pôle Espoir est avant tout une étape du Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour permettre aux meilleurs l'accès vers les clubs de haut niveau National ainsi que vers le niveau International. Il doit aussi permettre aux athlètes qui n'auront pas pu suivre cette voie de participer à l'élévation du niveau de notre élite régionale.
- Au lycée :
 - Pôle Accession Handball
 - Pôle Espoir Kayak

Les créneaux d'entraînement

SECTIONS SPORTIVES

FOOTBALL, NATATION, CYCLISME

- Créneaux d'entraînement intégrés dans l'emploi du temps de l'élève
- Créneaux d'1h30
- Entraînement quotidien (lundi, mardi, mercredi, jeudi)
- Installations dans/proche lycée (terrain synthétique, piste, gymnase et salle de musculation) et/ou à 10 mn en autocar.

PÔLES D'ENTRAÎNEMENT

HANDBALL, KAYAK

- Créneaux d'entraînement intégrés dans l'emploi du temps de l'élève
- Créneaux d'1h30
- Entraînement quotidien (lundi, mardi, mercredi, jeudi) et biquotidien (11h-12h30 / 16h30-18h00)
- Installations du lycée (piste, gymnase et salle de musculation) et à 10mn en vélo pour les kayakistes (île de Bourgines).

Le projet scolaire



- Les **élèves en structures sportives** sont répartis dans deux classes dites « sportives »
- L'équipe pédagogique a une bonne connaissance de leur profil sportif et gère les rythmes scolaires en fonction du double projet de l'élève.
- Des heures de soutien sont allouées pour les élèves en difficultés. Le soutien est assuré par les professeurs du lycée sur la base du volontariat.
- Etude obligatoire pour les élèves internes après le dîner ; Un(e) assistant(e) d'éducation est présent(e) pour les accompagner.

L'internat et la restauration



- Les **élèves en structures sportives** sont prioritaires pour une place à l'internat
- Arrivée possible le dimanche soir à partir de 20h jusqu'à 22h
- Fin des cours à 15h45 le vendredi pour permettre aux élèves de s'entraîner avec leur club le soir
- Restauration adaptée aux sportifs en collaboration avec une diététicienne et une nutritionniste
- Possibilité d'adapter les horaires des repas en fonction des entraînements (plateau repas)

EPS et Association Sportive du lycée (UNSS)

- L'EPS est obligatoire, 2h par semaine en plus des heures d'entraînement **pôles/sections**.
- Affiliation à l'association sportive du lycée obligatoire : participation au Cross Départemental et aux championnats UNSS catégorie Excellence.



Équipement vestimentaire

- Tous les **élèves en structure sportive** peuvent être équipés d'une tenue complète floquée (survêtement, tee-shirt d'entraînement, sac à dos) grâce à un financement du lycée à 50%.

